

**SAINT-PERDON PELOTE BASQUE - STADE MONTOIS PELOTE BASQUE - SPORTING
CLUB ST PIERRE DU MONT PELOTE**

Tournoi Place Libre de Paleta Gomme 2015

Le tournoi est avant tout basé sur le fair-play et le respect d'autrui, aussi bien de l'adversaire que des arbitres.

Règlement du tournoi :

- ❑ Les décisions du comité organisateur sont souveraines.
- ❑ Le comité organisateur se réserve le droit de classer les équipes dans la série qu'il jugera appropriée et de limiter le nombre d'inscrits.
- ❑ **Toute équipe n'ayant pas payé son inscription au tournoi ne sera pas inscrite.**

- ❑ L'échauffement sur la kantxa ne pourra excéder 10 minutes.
Chaque équipe devra chauffer une pelote.
- ❑ Chaque partie se joue en 35 points (Le premier à 35 a gagné).
- ❑ Lorsque les parties sont arbitrées par un arbitre officiel ou par un bénévole, ses décisions sont incontestables.

- ❑ Pour tout report de date ou d'heure, prévenir vos adversaires pour convenir du jour et de l'heure de la partie .
Veuillez prévenir le comité organisateur du nouveau rendez-vous ou bien notez le sur le planning .

- ❑ Tout joueur pourra être remplacé pour les parties de poule, uniquement en cas de blessure et par un joueur de catégorie égale ou inférieure.
- ❑ Toute équipe ne se présentant pas à une rencontre ou ayant un retard de plus de 15 minutes sera considérée forfait, le forfait est déclaré par le comité organisateur.
- ❑ Le score devra être communiqué par **téléphone, mail ou sms** au comité organisateur.
- ❑ Si pour des raisons météo, toutes les parties ne peuvent pas être jouées avant la fin du premier tour, les parties restantes seront comptées à 0-0.
- ❑ Pour déterminer l'équipe qualifiée pour les 1/4 de finale en cas d'égalité, sera retenue l'équipe ayant marqué le plus de points.
- ❑ Chaque joueur ne peut-être inscrit que dans une équipe.

Les lunettes sont obligatoires à l'avant et à l'arrière

La date limite d'inscription (et donc de paiement) est fixée au 10 avril 2015,

Avant le début du tournoi, chaque joueur devra, pour des raisons d'assurance, avoir acquitté son inscription auprès du trésorier, Marc AIME : 77 Route de Haut Mauco 40090 SAINT PERDON
ou de Cédric BARROUILLET : 102 Rue des Fougères 40090 SAINT PERDON

L'inscription est fixée à 10€ par joueur.

**Merci de votre compréhension
Clôture des inscriptions le 10/04/2015**

Le présent règlement a été accepté à l'unanimité par le bureau

La journée des finales se déroulera le 04/07/2015

Contact :

Cédric BARROUILLET au 07 60 41 42 29 ou E-mail : sppb40@yahoo.fr

Monsieur le Président, Patrick CLAVE